



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Commission d'Organisation et de
Surveillance des Opérations de
Bourse - COSOB -

Cellule de Communication et des
Relations Publiques

لجنة تنظيم عمليات البورصة
ومراقبتها

خلية الاعلام و العلاقات العامة

Alger, Le 06 Mars 2025

Communiqué

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse annonce l'octroi d'un agrément définitif à la société « YINVESTI », en tant que conseiller en investissement participatif, ce qui lui permet de gérer une plateforme dédiée au financement participatif, faisant d'elle la première plateforme agréée en Algérie dans le domaine de Crowdfunding. Cet agrément a été accordé après que la société ait rempli toutes les conditions techniques requises, conformément aux dispositions du règlement de la commission N° 23-01 daté du 12 avril 2023, fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif.

Les plateformes de financement participatif constituent une source alternative de financement adaptée aux entreprises émergentes, aux petites entreprises et aux porteurs de projets innovants. Elles permettent de lever des fonds auprès du public via une plateforme numérique, contribuant ainsi à optimiser l'écosystème de ces entreprises.

